

Compte-rendu de la visioconférence conjointe CIDD/CID du 26 juin 2020

Participant.e.s CIDD: Marguy Kohnen, Bérengère Beffort, Marc Bichler, Luc Dockendorf, Abílio Fernandes, Christine Herzeele, Christian Mersch, Sébastien Kieffer, Romain Martin, Karin Riemer, Eric Schauls, Claude Sevenig, Jimmy Skenderovic, Manuel Tonnar, Emma Waldron.

1. Introduction

- Dans leurs remarques introductives, Marguy Kohnen et Manuel Tonnar remercient les collègues de l'OCDE, Ernesto Soria Morales et Anna Piccinni, pour leur disponibilité et collaboration dans le cadre du présent projet conjoint de la Commission interdépartementale de développement durable (CIDD) et du Comité interministériel pour la Coopération au développement (CID) tout en soulignant qu'il s'agit de la toute première réunion conjointe de ces deux organes ;
- La cohérence des politiques (CP) constituant une priorité politique du gouvernement, reflétée dans le Plan national pour un développement durable (PNDD) et la Stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise, le présent projet illustre la volonté du Luxembourg de « walk the talk » en cette matière importante ;
- Il s'agira d'analyser les mécanismes existants, d'y apporter d'éventuelles améliorations tout en cherchant des synergies.

2. Cadrage et présentation du projet par l'OCDE

La cohérence des politiques pour un développement durable (CPDD)

- Constituant un élément clé de l'Agenda 2030, la CPDD cherche à maximiser les synergies et minimiser les « trade-offs » entre les 17 Objectifs de développement durable (ODD), ceci en adoptant une approche systémique ;
- Comme les ressources de chaque État sont limitées – surtout dans la situation actuelle – atteindre une telle cohérence est souvent un défi et les gouvernements se voient obligés à chercher une balance entre priorités nationales et internationales, tout comme entre priorités à court et à long terme ;
- En 2019, l'OCDE a adopté sa « [Recommandation sur la cohérence des politiques au service du développement durable](#) » qui identifie huit principes pour réaliser l'Agenda 2030 et les ODD de manière intégrée et cohérente, à savoir :
 - Mobiliser une volonté et impulsion politique fortes et inclusives ;

- Élaborer, mettre en œuvre et faire connaître un projet stratégique à long terme qui promeuve la cohérence des politiques ;
- Intégrer mieux les politiques ;
- Assurer la coordination entre toutes les composantes de l'administration ;
- Mobiliser comme il se doit tous les niveaux d'administration infranationaux dans des domaines où ils jouent un rôle en matière de coordination de l'action publique ;
- Associer efficacement les parties prenantes (*stakeholders*) ;
- Analyser et évaluer les incidences des politiques et des plans de financement ;
- Renforcer les systèmes de suivi, de reddition de comptes et d'évaluation.

Résultats du sondage Covid-19 et du « quick poll »

- Suite à un sondage réalisé parmi les États membres de l'OCDE portant sur les mesures de réponse à la crise du Covid-19, quatre messages centraux ont été formulés. Il importera notamment de :
 - Protéger les gains récents réalisés en matière des ODD ;
 - Veiller à ce que les efforts à long terme pour « building forward better » ne soient pas compromis par des réponses à courte vue ;
 - Équilibrer les mesures de relance à court terme et les engagements internationaux, par exemple en matière de changement climatique ;
 - Élaborer des stratégies de sortie coordonnées pour construire une reprise à long terme.
- Le « quick poll » réalisé en amont de la présente réunion – les membres CIDD/CID n'ayant pas encore participé sont invités à le faire – a apporté, entre autres, les résultats suivants :
- **Quel est le plus grand défi que le gouvernement du Luxembourg doit relever pour améliorer la CPDD ?**
 1. La complexité de l'intégration de priorités économiques, sociales et environnementales dans les politiques ;
 2. L'absence de mandats clairs pour traiter les divergences politiques et résoudre les « trade-offs » ;
 3. La difficulté de maintenir l'engagement en faveur de la cohérence des politiques au-delà des cycles électoraux ;
 4. L'incapacité à prévoir les coûts et avantages futurs des décisions politiques prises aujourd'hui.

→ Les questions liées à la communication, la gouvernance multi-niveau et la représentation adéquate des parties prenantes n'ont pas figuré parmi les réponses les plus fréquentes.

- **Quel domaine d'action devrait être la première priorité pour contribuer, à l'échelle mondiale, à l'éradication de la pauvreté et à la CPDD ?**
 - Diversifier et assurer une économie inclusive et porteuse d'avenir ;
 - Promouvoir une consommation et production durables ;
 - Assurer une inclusion sociale et une éducation pour tous ;
 - Arrêter la dégradation de notre environnement et respecter les capacités des ressources naturelles.

→ Il convient de noter que les domaines de l'utilisation du territoire, la mobilité durable et des finances durables n'ont pas figuré parmi les réponses données.
- **Quels mécanismes institutionnels devraient être renforcés pour améliorer la CPDD ?**
 - La capacité de l'administration publique d'appliquer la CPDD ;
 - Les processus de coordination interministérielle pour la résolution de conflits ;
 - Les pratiques et outils pour identifier et éviter des effets négatifs à long terme ;
 - Les capacités de collecte et d'analyse de données sur les impacts transfrontières ;
 - L'engagement des principales parties prenantes.
- Les résultats en partie étonnants (e.g. pour ce qui est de la mobilité durable, des finances durables, de l'engagement au-delà de cycles électoraux) sont, entre autres, dus au fait qu'il reste encore des membres qui n'ont pas répondu au sondage ;
- Marguy Kohlen mentionne le « Nohaltegkeetscheck » et les deux projets pilotes y relatifs en cours (logement & faux monnayage) → l'objectif est d'intégrer cet outil dans la procédure législative et de renforcer le rôle de surveillance de la Chambre des députés en matière de développement durable ;
- Marc Bichler souligne l'importance de disposer de mécanismes de résolution de conflits (opinion partagée par plusieurs intervenants) tout comme de bien impliquer la société civile et le secteur privé pour atteindre une CP.

3. Tour de table

- Romain Martin indique que la plupart des ministères disposent de stratégies attachant une grande importance aux questions de durabilité → il importe d'assurer une bonne coordination.
- Abílio Fernandes évoque les efforts menés en matière de finance durable dans le cadre de la réforme du système de sécurité sociale tout en soulignant l'importance de garantir un bon suivi des mesures mises en place.
- Marguy Kohlen mentionne l'exemple de la Finlande où la structure du budget de l'État s'oriente aux ODD. Met en avant l'importance d'impliquer toutes les parties prenantes

(Chambre, ministères, ONG, secteur privé, milieu académique, personnes privées) dans le cadre de processus de co-travail, tel que prévu par le PNDD.

- Christian Mersch explique qu'en dépit d'objectifs ambitieux de réduction d'émissions, le Luxembourg connaît une croissance de ventes de voitures à taux d'émission élevé. Souligne l'importance du secteur ferroviaire et du télétravail pour relever les défis en matière de mobilité.
- Jeannette Muller signale le manque de gouvernance en matière de consommation et production durables au Luxembourg. Note qu'il existe un manque de coordination et de cohérence entre les différents instruments/initiatives de finance durable existants.
- Manuel Tonnar explique que le CID implique le Cercle de Coopération et des experts externes, que la Coopération dispose d'un budget de 2.000.000 EUR destiné aux activités de sensibilisation d'ONG sur le développement durable, qu'il existe un groupe de travail sur la production et consommation durables comprenant des membres de la société civile et du secteur privé, et que le Coopération luxembourgeoise s'engage en matière de finance durable dans ses pays partenaires.
- Christine Herzeele souligne qu'aucun progrès ne pourra être fait sans que le consommateur soit à bord → importance de communiquer.
- Barbara Zeches met en exergue le rôle du secteur de la culture en tant que créateur de durabilité en promouvant les principes de diversité et d'inclusion, par exemple. Mentionne l'intention des ministres Franz Fayot et Sam Tanson de renforcer ledit rôle de la culture dans les interventions de la Coopération luxembourgeoise dans ses pays partenaires, ce qui contribuera également à la CPDD.

4. Objectifs du projet et prochaines étapes

- Le projet intitulé « Strengthening existing institutional mechanisms and capacities for policy coherence in Luxembourg » poursuit les deux objectifs suivants :
 1. Renforcer les capacités des gouvernements à chercher des synergies, à gérer les « trade-offs » politiques et à éviter les retombées négatives lors de la mise en œuvre des ODD ;
 2. Améliorer la compréhension des décideurs politiques et des principales parties prenantes sur la manière d'appliquer la cohérence des politiques et l'élaboration intégrée des politiques dans la pratique pour réaliser les ODD au Luxembourg et à l'étranger.
- Timeline du projet : Juin 2020 – Mai 2022 (24 mois)
 - 1^{ère} phase : atelier « kick-off », desk review & institutional scan par l'OCDE ;
 - 2^e phase : atelier avec exercice de self-assessment ;
 - 3^e phase : atelier de renforcement de capacités, finalisation des recommandations.